

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2213 - 31 décembre 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Le monde du travail  
a la force d'inverser  
le cours des choses  
Bonne année 2011**



**Chômage en hausse mais  
aides aux chômeurs réduites**

p. 5

**Leur société**

- p 4 ■ Des Haïtiens menacés d'expulsion
- La manifestation des mal-logés
- Ardennes : répression contre les manifestants
- Indre-et-Loire : rachats d'entreprises
- p 5 ■ Chômage : encore à la hausse
- Le « plan rebond » bidon
- Restriction de l'aide aux chômeurs
- Martinique : emplois menacés
- p 8 ■ Les dysfonctionnements à la SNCF
- Gaz, électricité : les réclamations pleuvent
- Restriction sur les aides à domicile
- p 12 ■ La neige et l'incurie de l'État
- La pagaille dans les aéroports
- Des habitants bloqués

**Dans le monde**

- p 6-7 ■ Juppé en Afghanistan
- Russie : le procès de Khodorkovski
- États-Unis : Obama dans les pas de Bush
- Sidi Bouzid (Tunisie) : les manifestations s'étendent
- Procès de tortionnaires chiliens à Paris
- Pays-Bas : la poste privatisée
- Allemagne : déficit record pour les communes

**Dans les entreprises**

- p 9 ■ Martinique : fin de la grève chez Mr. Bricolage
- Verrerie Saint-Gobain Glass - Aniche (Nord)
- Hôpital d'Amilly - Montargis (Loiret)
- p 10 ■ OCE Alstom - Belfort
- LCL-Prêts immobiliers - Tours
- Carrefour Planet - Vénissieux (Rhône)

**Il y a 90 ans**

- p 11 ■ Le Congrès de Tours : naissance du Parti Communiste

• **Scandale du Mediator**

# Des « dysfonctionnements » qui n'en sont pas

**« S'il s'avère qu'il y avait des failles dans le système, elles seront corrigées ». C'est ce qu'a déclaré Sarkozy à propos du Mediator. Il parlait bien sûr du système de santé et pas du système économique. Pourtant, si les laboratoires Servier ont continué à produire le Mediator pendant plus de dix ans après que des spécialistes avaient sonné l'alerte sur sa toxicité cardiaque, c'est parce qu'il rapportait gros. Cinq cents à deux mille personnes en sont mortes et des milliers vivent avec la hantise d'un cœur qui peut lâcher à tout instant.**

Mediator a participé pendant plus de trente ans à la construction de l'immense fortune du docteur Servier et à la réussite de ce qui est devenu le deuxième laboratoire français. Rien qu'en France, entre 1976 et 2009, cinq millions de personnes en ont pris, surtout des femmes. Parce que, si le Mediator s'est avéré un piètre médicament pour les diabétiques, il s'est en revanche révélé doté d'un effet coupe-faim.

Dans les années 1980, d'autres médicaments de la même famille se vendaient pour aider à perdre du poids, dont l'Isoméride de Servier. Dans les années 1990, ils ont tous été retirés en raison de leur toxicité. Tous ? Sauf le Mediator qui, à partir de 1997, déguisé en antidiabétique, est resté le seul de cette famille sur le marché. Un monopole et un pactole !

C'est à partir de cette époque que de sérieux doutes ont commencé à planer sur ce médicament.

En septembre 1998, un courrier adressé au directeur général de la très officielle Agence du médicament attirait l'attention sur les résultats d'une étude conduite par des médecins de la Caisse d'Assurance Maladie de Bourgogne. Ils relevaient le peu d'efficacité du Mediator pour traiter le diabète et s'élevaient contre son coût pour la Sécurité sociale puisque, dans un tiers des cas, il était prescrit à des patients non diabétiques mais soucieux de perdre du poids. Ils tiraient aussi la sonnette d'alarme sur sa toxicité.

En 1999, des experts italiens alertaient les instances européennes sur les risques pour la santé des patients. La même

année, en France, sous le gouvernement Jospin, la Commission de transparence jugeait que le Mediator ne devait plus être remboursé à 65 % en raison d'un « service médical rendu » insuffisant. Qu'importe, il a continué à l'être et à remplir ainsi les caisses de Servier aux crochets de la Sécu. Et la même histoire s'est reproduite en 2006.

Il a fallu attendre septembre 2009 pour que les autorités sanitaires reconnaissent enfin la toxicité cardiaque du Mediator et le retirent du marché. Plus de dix années d'un retard meurtrier.

Aujourd'hui, les dirigeants politiques nient toute responsabilité. Les ministres socialistes chargés de la Santé entre 1998 et 2002, les Kouchner et Aubry, assurent n'avoir pas été « *au courant* ». Roselyne Bachelot affirme n'avoir « *pas connu le problème avant 2008* ». Xavier Bertrand, l'actuel ministre de la Santé (qui l'était aussi en 2006 quand le remboursement à 65 % a continué à être assuré au Mediator), promet aux victimes du Mediator qui souffrent d'affections cardiaques qu'ils bénéficieront « *d'une prise en charge*

*intégrale par l'Assurance-maladie* ». Mais ce n'est pas à la Sécurité sociale de payer. C'est à Servier de payer, c'est lui le responsable et le coupable !

Quant au président de la République, il en appelle à la « transparence la plus totale ». Il s'engage à ce que « toutes les conséquences de ce dossier soient tirées. » Chiche ! Car il ne s'agit pas de quelconques « failles dans l'organisation du système de santé » ni de « mauvaise communication » empêchant les ministres d'être « au courant ». C'est le résultat des relations, des connivences entre le monde des industriels et de la finance et le monde de la politique. Sarkozy en est le meilleur exemple. En tant qu'avocat, il travaillait pour le compte de Servier. Il le « conseillait » en droit des sociétés et en droit immobilier, en particulier pour lui éviter de payer des impôts. Et en juillet 2009, quelques mois avant l'interdiction du Mediator, dans une embrassade entre compères, il remettait à Servier les insignes de la grand-croix de la Légion d'honneur.

Sophie GARGAN

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

**L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.**

**LUTTE OUVRIÈRE**

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

**SUR INTERNET**

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Lutte Ouvrière**  
**l'hebdomadaire**

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**Lutte Ouvrière**  
**multimédia**  
 (télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Lutte Ouvrière**  
**audio**

(version parlée de nos textes)  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

**La lettre d'information**  
**hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

**Adresser toute correspondance à :**

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprises  
du 27 décembre



# Inverser le rapport de force c'est possible !

L'heure est au bilan. Cette année 2010 a été marquée, du côté des gouvernants et des riches, par une succession de scandales.

Le dernier en date concerne un des plus importants laboratoires pharmaceutiques de France et son propriétaire, une des plus grosses fortunes du pays. Pendant plus de trente ans, ce laboratoire a mis en vente un médicament destiné aux diabétiques, dont des spécialistes dénonçaient à la fois l'inefficacité et surtout la nocivité, et on nous dit aujourd'hui qu'il a provoqué au moins cinq cents, voire deux mille morts. Les avertissements des experts n'ont pas fait réagir les autorités au plus haut niveau. Les ministres de la Santé successifs ont laissé prescrire ce médicament dangereux. Il faut dire que Servier est un patron proche du pouvoir et qu'il a dû abondamment remplir les caisses de la droite...

Le scandale qui a précédé celui de Servier et du Mediator a mis en évidence, encore plus directement, les attaches entre le monde des affaires et les milieux politiques. Il a mis au grand jour les liens existant entre Madame Bettencourt, une des premières fortunes de France, et l'UMP.

Un petit coin du voile a donc été levé, laissant entrevoir, derrière le décor que l'on présente comme la démocratie, ceux qui tirent les ficelles, qui font les choix réels, qui décident de l'essentiel : ces milliardaires, ceux qui, comme madame Bettencourt ou Jacques Servier, ont été pris la main dans le sac, parce qu'ils se sont retrouvés au centre d'affaires peu ragoûtantes. Mais ce n'est qu'une toute petite partie de l'iceberg, car c'est toute l'économie, toute la société qui fonctionne de cette façon.

Mais le plus grand scandale n'est pas dans ces enveloppes substantiellement garnies, destinées à alimenter les caisses de l'UMP, distribuées par la propriétaire de L'Oréal, ni dans le fait que Servier ait pu amasser des millions d'euros en bénéficiant de silences complices aux dépens de milliers de patients.

Le plus grand scandale réside dans le fait que, mal-

gré la crise, ceux qui l'ont provoquée, en premier lieu les banquiers, ont continué à engranger des milliards de profits à travers le monde. Et le comble, c'est que ces banques et ces organismes financiers, qui étaient il y a deux ans au bord de la faillite, ont été renfloués par les centaines de milliards d'euros ou de dollars versés par tous les grands États. C'est avec ces milliards que les organismes financiers continuent à spéculer de plus belle, en prenant pour cible la dette des États. Sans se soucier le moins du monde des conséquences que cela peut avoir pour les populations, sans se soucier des risques qu'ils font prendre à la société. On a d'ailleurs déjà pu en mesurer les effets dans des pays comme la Grèce, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne.

Chaque jour, il devient de plus en plus urgent de mettre un coup d'arrêt à cette dérive. Il ne faut rien espérer des gouvernements en place. Ni en France, où règne la droite, ni en Espagne ou en Grèce, où ce sont des socialistes qui dirigent les gouvernements. Ces majorités, par-delà les étiquettes dont elles se parent, appliquent les mêmes politiques d'austérité, réduisant les salaires, les retraites, les quelques droits sociaux qui subsistent encore.

Oui, il est plus que temps de bloquer l'offensive que le patronat et les gouvernements, qui lui sont totalement dévoués, mènent contre le monde du travail, à l'échelle de tous les pays. Les travailleurs en ont les moyens !

Car, puisqu'on en est à l'heure des bilans, il faut y mettre, en positif cette fois, la lutte des salariés qui, en France, ont tenu la dragée haute au gouvernement Sarkozy-Fillon-Woerth, qui pensait faire passer sa réforme des retraites sans coup férir, comptant sur la majorité dont il dispose à l'Assemblée pour qu'elle soit votée. Ces prétendus élus du peuple ont pu voir le peuple réel dans les rues, pendant plus de deux mois. Certes, la réforme est finalement passée, mais le monde du travail a su relever la tête, il a pu prendre conscience de sa force et de ses capacités à résister aux mauvais coups qui se préparent contre lui.

C'est cette leçon qu'il faut retenir : oui, les travailleurs ont les moyens de résister et même d'inverser le rapport de force en leur faveur !

Arlette LAGUILLER

## • Bilan boursier de l'année 2010

### Ce n'est pas la crise pour tout le monde

À l'heure des bilans de l'année 2010, la Bourse de Paris affiche sur un an une baisse de 1,88%. Mais il y a malgré tout quelques secteurs qui continuent de prospérer et sur lesquels les possesseurs de milliards, financiers, entreprises et grands bourgeois, ont la certitude que cela va bien et que cela va continuer à aller bien.

En tête il y a l'industrie du luxe, spécialisée dans tous les domaines, bijoux, habillement, ventes d'objets d'art, vignobles, etc. afin d'offrir aux classes riches le moyen de dépenser l'argent dont ils ne savent pas

quoi faire, tant ils en ont, voire d'y faire un placement hautement spéculatif, comme sur les tableaux. Dans le peloton de tête de l'augmentation du prix des actions, il y a ainsi LVMH, le groupe possédé par Bernard Arnault, première fortune de France, avec une hausse de 60,40% du prix de l'action sur un an. Il est suivi par le deuxième groupe de luxe, PPR, possédé par François Pinault, deuxième fortune de France, avec une hausse de seulement... 40% sur un an.

Il y a une autre exception qui concerne deux groupes

industriels. Ceux qui bénéficient des commandes d'État pour l'armement, Safran (+96% sur un an) et EADS (+27,7%).

Alors qui dira que c'est la crise pour tout le monde ? L'argent des riches, soutiré aux travailleurs, comme l'argent public détourné vers les poches des industriels pour produire des choses inutiles, tout cela se porte très bien, pendant que le reste de la population engrange des restrictions et des sacrifices qui lui sont imposés.

Paul SOREL

## Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet :

### Les religions, l'athéisme, et le matérialisme

Vendredi 28 janvier  
à 20h30

Espace Paris-Est Montreuil  
128, rue de Paris Montreuil  
(Seine-Saint-Denis)

Métro : Robespierre (ligne 9)

Participation aux frais : 3 euros

## • Des Haïtiens menacés d'expulsion

# La crapulerie du gouvernement français

**Seize Haïtiens ont été interpellés lundi 27 décembre à l'aéroport d'Orly et sont en attente d'expulsion. La police les soupçonne d'avoir utilisé des visas de transit vers le Bénin pour rejoindre leur famille installée en France. Seize autres seraient dans la même situation à Roissy.**

Il y a un an, après le séisme du 12 janvier 2010, le gouvernement français avait pourtant promis de faciliter la venue d'Haïtiens ayant de la famille en France. Et dernièrement, devant les caméras de télévision, deux ministres sont allés accueillir une centaine d'enfants adoptés. Mais derrière l'étalage hypocrite de bons sentiments, le gouvernement fait tout pour bloquer l'entrée d'Haïtiens sur le territoire et les expulsions, bloquées un temps, vont reprendre.

La situation est toujours

aussi catastrophique en Haïti. La capitale Port-au-Prince et les villes touchées par le séisme sont des champs de ruines, la majeure partie de la population pauvre continue à vivre regroupée dans des camps, sous des bâches ou des abris de fortune, sans hygiène ni accès à l'eau potable, et l'épidémie de choléra y fait des ravages. Alors que les puissances occidentales ne font rien pour aider le pays (à peine 15 % des fonds promis ont été débloqués), le gouvernement français en rajoute dans l'ignominie en rejetant les

Haïtiens qui veulent rejoindre leur famille.

Des centaines d'obligations de quitter le territoire ont été délivrées depuis le séisme. Sur 8 000 familles qui avaient fait une demande, seuls 400 regroupements familiaux ont été acceptés par le préfet de Guyane, et moins de 20 personnes étaient arrivées en octobre, rapporte le journal *L'Humanité* du 24 décembre. De plus, les obstacles pour obtenir un visa se multiplient. Plusieurs associations dénoncent ainsi les « exigences excessives de l'ambassade de France en Haïti, notamment l'exigence cumulée d'un acte de naissance établi dans les deux années suivant la naissance et d'un extrait d'archives établi après le 1<sup>er</sup> février

2008 ». Dans un pays où les gens ont tout perdu et où les bâtiments administratifs sont eux-mêmes en ruine, comment obtenir ne serait-ce qu'un seul de ces documents? Et pour les demandes de visa de mineurs, même pour un court séjour, il faut « un certificat de baptême ou de présentation au temple, en plus de l'acte de naissance »!

Pour le gouvernement français, la compassion pour les victimes du séisme, c'est uniquement devant les caméras de télévision. Dans la réalité, il sépare les familles et renvoie vers la misère ceux qu'il s'était engagé à accueillir.

Non aux expulsions d'Haïtiens!

Marianne LAMIRAL

## • Manifestation des mal-logés

# Réquisition des immeubles inoccupés !

Samedi 25 décembre, l'association Droit au logement (DAL) a réuni une centaine de manifestants, dont plusieurs dizaines de familles accompagnées d'enfants, devant le ministère du Logement pour protester contre la situation des mal-logés et des sans-abri. Ils réclamaient l'application de la loi Dalo et la mise en œuvre de l'ordonnance de 1945 sur la réquisition des logements vides.

Adoptée en 2007 après l'installation de campements de sans-abri dans plusieurs grandes villes de France durant l'hiver 2006, à l'initiative de l'association les enfants de Don Quichotte, cette loi, dite

du droit opposable au logement, était censée résoudre le problème des sans-abri et des mal-logés. Trois ans après, sur les 144 000 demandes de logement ou d'hébergement déposées, seulement 30 000 ont abouti. On est très loin du compte. D'autant que, selon le dernier rapport de la Fondation Abbé-Pierre, en 2010, il y aurait en France en fait au total 3,5 millions de personnes très mal logées, dont 100 000 personnes sans domicile fixe, et plus de 6,6 millions de personnes en « situation de réelle fragilité à court ou moyen terme ». En cause la pénurie de logements sociaux et la flambée

des loyers. Avec l'explosion des licenciements et du chômage et l'impact de la crise sur les revenus populaires, la situation ne peut que s'aggraver. Face à cela, non seulement le gouvernement refuse de faire appliquer l'ordonnance de 1945 sur la réquisition des immeubles vides (moyennant paiement de loyers) – adoptée à l'époque comme une mesure d'urgence pour faire face à une grave crise du logement – mais il ose faire expulser ceux qui les occupent. Réquisitionner les immeubles vides, c'est pourtant la mesure qui s'impose logiquement : il y a urgence.

Jean-Jacques LAMY



Et pendant ce temps, des immeubles sont vides...

## • Indre-et-Loire

# La chasse aux entreprises, un safari pour riches

Interrogé par la *Nouvelle République* du 17 décembre à propos du rachat du groupe jurassien de plasturgie Bourbon – groupe paraît-il en mauvaise santé – par Plastivaloire, Patrick Findeling, le PDG de Plastivaloire, a expliqué qu'en ces temps de crise il est normal que le marché s'assainisse. Et d'ajouter élégamment que lorsqu'un buffle plus faible abandonne le troupeau, il préfère être le lion ; le lion qui va avaler le « buffle »

Bourbon faut-il évidemment comprendre.

Le problème, c'est que le lion en question ne se contente pas d'absorber ses concurrents. Il détruit aussi au passage des emplois, comme les 75 supprimés à Chinon à l'été 2009. 75 licenciements sur un effectif de plus de 3 000, dont le PDG a le culot de dire que s'il ne les avait pas faits, il ne pourrait pas aujourd'hui développer le groupe!

On verra d'ailleurs avant longtemps de quel « développement » il s'agit, et si les 3 063 salariés de Plastivaloire ajoutés aux 2 230 de Bourbon font bien un peu plus de 5 000. Rien n'est moins sûr, car les règles très particulières de l'arithmétique patronale et des « économies d'échelle » ont plutôt tendance à faire baisser le nombre des salariés.

Les pouvoirs publics ne trouvent bien sûr rien à redire à tout cela. Le mouvement de

capitales lié au rachat d'entreprises s'inscrit dans ce qu'ils appellent la reprise des investissements, bien que ne soient créés ni outils productifs nouveaux, ni emplois, ni richesse réelle si ce n'est celle des actionnaires. Une richesse à laquelle l'État contribue en mettant onze millions d'euros au pot par l'intermédiaire du Fonds de modernisation des équipementiers automobiles.

Correspondant LO

## • Ardennes

# Non à la répression contre les manifestants

À l'aube du 16 décembre, huit participants de la manifestation du 28 octobre contre la réforme des retraites étaient interpellés à leur domicile ou sur leur lieu de travail par la police. Lors de cette manifestation, des échauffourées avaient eu lieu avec le cordon de police déployé de manière provocatrice devant la permanence de l'UMP à Charleville-Mézières. C'est d'avoir brisé les vitres de ce local dont sont accusés les huit manifestants arrêtés.

La police a choisi de monter une opération à grand spectacle contre ces huit travailleurs. À sept heures du matin, les policiers en civil et en uniforme ont débarqué à la porte de leur logement ou sur leur lieu de travail, aux usines Visteon ou aux ateliers municipaux par exemple. La descente de police avait lieu au même moment aux quatre coins du département, comme si ces salariés étaient de dangereux malfaiteurs qui risquaient de s'enfuir. Ils ne furent relâchés qu'après un long interrogatoire.

Ces méthodes, dès qu'elles furent connues, suscitèrent l'indignation de tous, syndicats, partis politiques de gauche et d'extrême gauche, mairie socialiste de Charleville, et une conférence de presse s'est tenue pour protester contre ce coup de force. Chacun est conscient qu'au-delà de ces huit travailleurs ce sont tous les manifestants que l'on cherche à intimider. L'indignation est d'ailleurs d'autant plus grande que la police a toujours pris beaucoup plus de gants avec les patrons qui, ces dernières années, ont fermé leurs usines après des faillites frauduleuses. Pourtant, ce ne sont pas des vitrines que ceux-ci ont brisées mais la vie de centaines de familles ouvrières.

Un procès aura lieu le 27 janvier, et tous ceux que révoltent ces méthodes policières ont bien l'intention de s'y faire entendre. Toutes les poursuites contre les huit manifestants inculpés doivent être abandonnées.

Correspondant LO

## • Chômage Encore à la hausse !

Les chiffres officiels du nombre de chômeurs enregistrés pour le mois de novembre indiquent une augmentation de 0,8 % de chômeurs n'ayant exercé aucune activité et régulièrement inscrits à Pôle emploi. Cela fait 2,698 millions de personnes. Si l'on ajoute ceux recherchant un travail et ayant exercé une activité réduite, l'augmentation totale du nombre de chômeurs est de 33 600 sur un mois.

Quant au total des personnes recensées comme demandeurs d'emploi, elles sont 4,090 millions pour la seule métropole et 4,2 millions si l'on y ajoute les départements d'Outre-mer. Sur un an l'augmentation du nombre de chômeurs est de 5 %.

Et il ne s'agit-là que des statistiques brutes. Le fléau du chômage est en réalité encore bien plus important car ne figurent pas dans ces statistiques les centaines de milliers de personnes sans emploi, découragées de s'inscrire pour rien comme demandeurs d'emploi, obligées de renouveler sans



cesse leur inscription ou de répondre à des convocations qui n'aboutissent à rien.

Alors il faut un cynisme certain pour oser se féliciter, comme vient de le faire le ministère du Travail, de la « stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi ».

Pour inverser cette tendance, il faudrait que les patrons arrêtent de licencier à tout va comme ils continuent de le faire et que l'État, les collectivités locales, les services publics arrêtent de supprimer des centaines de milliers d'emplois. Il n'y a, contrairement à ce qui

est avancé, aucune politique de l'emploi visant à réduire réellement le nombre de chômeurs.

Une des illustrations les plus marquantes du fossé qui sépare les discours des réalités est l'évolution du nombre de chômeurs relevant de la catégorie des seniors, les plus de 50 ans. Cette catégorie, selon ce qu'avaient déclaré Sarkozy et ses ministres pour tenter en particulier de justifier le report à 62 ans de l'âge de la retraite, bénéficiait de tous les efforts du gouvernement. Résultat : le nombre de seniors inscrits au chômage depuis un an a

augmenté de 16,1 % sur un an, trois fois plus vite que celui de l'ensemble des chômeurs. Les patrons continuent de licencier en priorité cette catégorie de travailleurs, trop payés à leur goût et trop usés pour ce qu'ils en attendent comme gain de productivité.

Et la seule politique de l'emploi menée par le pouvoir, c'est d'offrir au patronat l'argent public, et pour ce faire, supprimer de son côté le maximum d'emplois utiles, voire vitaux pour la population.

Paul SOREL

## • Chômeurs en fin de droits Le caractère bidon du « plan rebond » confirmé

Publié le 1<sup>er</sup> juin, le « Plan rebond pour l'emploi » devait offrir une solution rapide aux chômeurs arrivant en fin de droits en 2010 et ne pouvant prétendre à aucune allocation de solidarité (RSA, RMI...). Environ 360 000 personnes étaient concernées.

En vertu de ce plan, Pôle emploi devait leur proposer soit une formation rémunérée, soit un contrat aidé ou bien une « allocation temporaire de crise » d'environ 460 euros pendant six mois maximum.

Bien des associations avaient à l'époque dénoncé la portée limitée de ce plan. Mais la réalité est encore pire. Fin octobre, 75 000 avaient obtenu un emploi aidé et l'allocation temporaire n'avait été versée qu'à 8 000 personnes. Au total, à peine 113 000 demandeurs d'emploi sans revenus ont bénéficié d'une aide sous une forme ou sous une autre, soit trois fois moins que prévu !

Et la situation ne devrait pas s'améliorer puisque le nombre de chômeurs de longue durée

ne cesse d'augmenter. Leur nombre, en augmentation de 21,5 % sur un an, dépasse désormais 1,5 million de personnes. Le gouvernement ayant par ailleurs décidé de réduire fortement le nombre d'emplois aidés, le nombre de chômeurs menacés de se retrouver sans

ressources devrait continuer à augmenter.

Les entreprises sont certes responsables, mais l'État lui-même, en supprimant des dizaines de milliers d'emplois dans les services publics, a sa part de responsabilité.

Le gouvernement prétend

ne pas pouvoir offrir une solution décente aux chômeurs, sous prétexte de déficit public. Ce n'est pourtant pas ce que l'on constate lorsqu'il consacre des dizaines de milliards pour exonérer d'impôts les grandes entreprises.

Roger MEYNIER

## Restriction de l'aide aux chômeurs

En 2009, alors que le nombre de licenciements économiques explosait, le gouvernement avait décidé d'élargir les aides à l'embauche de personnes en contrats aidés. Ces contrats, qui sont le plus souvent à mi-temps, permettent tout juste de survivre avec un demi-smic ; ils représentent une bouée de sauvetage pour plusieurs centaines de milliers de personnes.

En 2010, 520 000 contrats aidés avaient été signés, soit pour les entreprises (CIE) ou pour ce qu'on appelle le secteur non marchand, (CAE), très nombreux à l'Éducation

nationale, dans les hôpitaux, les collectivités, etc. Le taux de participation de l'État était monté à 90 % des salaires de ces personnes.

Pour 2011, c'est restriction générale. Le taux de participation de l'État est ramené à 70 %, et seuls 390 000 de ces emplois sont budgétés, contre 520 000 signés en 2010. La diminution a été brutale. Dès novembre, 15 460 contrats aidés ont été signés ce mois-là, contre 30 000 par mois le reste de l'année dans le secteur dit non marchand et seulement... 502 dans des entreprises.

Pour les patrons c'est simple, plus d'argent, plus d'emploi. Ailleurs où les besoins en effectifs sont d'une urgence dramatique, (hôpitaux publics-Éducation-collectivités) on fait parfois ce qu'on peut en puisant dans les budgets de fonctionnement. Pour le reste, cela aboutira à des suppressions de postes et de service offert.

Quant aux chômeurs qui pouvaient se rabattre sur ces contrats, ils se retrouveront simplement sans aucune ressource.

P. S.

## • Martinique : 5 300 emplois menacés

En Martinique, où le taux du chômage est officiellement de plus de 20 %, et certainement bien plus élevé dans la réalité, le gouvernement menace de supprimer 5 300 emplois. Il s'agit de contrats aidés à durée déterminée de type CAE (contrat d'accompagnement à l'emploi).

Les bénéficiaires sont en grande majorité des femmes embauchées par des associations d'aide aux handicapés ou aux personnes âgées par exemple, mais aussi dans des établissements publics, comme l'Éducation nationale.

Une instruction de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, datant du 7 octobre, demande aux préfets de Région et à Pôle emploi de diminuer immédiatement le nombre de « prescriptions de CAE », qui ne doivent pas dépasser 400 000 à l'échelle nationale pour l'année 2010.

En Martinique comme dans d'autres départements, le préfet saucissonne ces CAE en contrats de 6, 8 ou 12 mois, alors que ce type de contrats devrait pouvoir être souscrit pour 24 mois. Ainsi, une association explique : « Sur la foi de l'engagement de l'État prévu pour une durée de 24 mois, nous avons embauché trois personnes avec des contrats devant s'achever en 2012... en allant à Pôle emploi renouveler ces contrats tous les 8 mois. Or, nous apprenons que l'État s'est brutalement désengagé et on nous dit : mettez-les au chômage. » Pôle emploi conseille pour sa part « d'attendre janvier pour savoir ce que l'État décide ».

Un « Collectif pour l'emploi des 5 300 » s'est constitué et a déjà organisé plusieurs réunions avec les travailleurs concernés. Il a également décidé d'interpeller le président de la République et ses ministres. Mais il n'y a guère d'illusions à se faire sur les réponses que pourront donner ces gens-là qui au contraire font des coupes claires dans les budgets sociaux et disposent de l'argent public pour faire des cadeaux aux riches.

La lutte contre ces mesures iniques mais aussi pour exiger des emplois durables pour tous ne fait que commencer.

Marianne TIBUS

• **Juppé en Afghanistan**  
**Dehors les troupes d'occupation !**

Comme l'avait fait ses prédécesseurs au ministère de la Défense, Alain Juppé s'est à son tour rendu en Afghanistan pour Noël. Gilet pare-balles et sac à dos, on a pu le voir jouer au petit soldat sur plusieurs bases militaires où stationnent des troupes françaises.

3 850 soldats français sont engagés dans les forces de l'Otan, présentes en Afghanistan depuis neuf ans, et 52 ont été tués. À en croire le gouvernement français, la « mission » de la France serait de pacifier le pays en aidant à la création d'une armée afghane censée se situer au-dessus des rivalités des chefs tribaux, et en apportant les bienfaits de la civilisation. Juppé l'a redit : l'armée française est là pour faire « des actions militaires, mais aussi des actions de développement au service des Afghans », pour lutter « contre le fanatisme et l'obscurantisme » et « réussir la transition » prévue pour 2014, date à laquelle le gouvernement Karzaï n'aurait en principe plus besoin du soutien occidental.

Dans la réalité, l'intervention des troupes de l'Otan a ajouté la guerre, la mort de civils et la désolation aux maux du pays. Elle a approfondi la misère de la population, renforcé le pouvoir des chefs tribaux ou des Talibans, donné de la vigueur aux préjugés religieux. Selon un rapport publié cet été par le ministère français des Affaires étrangères, la population vit dans la crainte des attentats qui se multiplient, la production d'opium et le narco-trafic augmentent, les conditions de vie se détériorent. Quant aux soldats afghans formés par les occidentaux, les deux tiers désertent l'armée dite régulière au bout de quelques mois.

En Afghanistan, les troupes françaises sont, comme les autres forces de l'Otan, une armée d'occupation. À ce titre, elles ne pourront jamais apporter ni la paix ni le bien-être au peuple afghan. Elles doivent être retirées sans délai!

Marianne LAMIRAL

• **Russie**

**La « justice » selon Poutine et « l'opposition » selon l'Occident**

Mikhaïl Khodorkovski, ex-patron du groupe pétrolier Ioukos, que *Libération* qualifie à sa une de « symbole de l'opposition anti-Poutine », vient d'être condamné à quatorze années d'emprisonnement pour un supposé détournement de 200 millions de tonnes de pétrole. Fin 2003, le même avait déjà écopé de huit ans de prison, sous un prétexte cette fois fiscal, parce qu'il avait imaginé pouvoir se dresser en rival face à Poutine, alors président de la Fédération de Russie.

Dire que cette condamnation illustre le caractère arbitraire du régime, autant enfoncer une porte ouverte. C'est tous les jours que les tribunaux russes condamnent des innocents, le petit doigt sur la couture du pantalon face à qui détient le pouvoir politique. Et sans que la presse occidentale s'en émeuve.

Quant à la police, aussi soumise et corrompue que cette « justice », elle a arrêté sans ménagement les très rares personnes qui avaient eu l'idée de manifester en faveur de Khodorkovski près du tribunal. Une idée saugrenue pour qui sait ce dont sont capables des policiers russes qui, malgré leur quasi-impunité, défrayent régulièrement la chronique journalistique des crimes, assassinats, extorsion de fonds, etc. Et doublement saugrenue quand on sait comment Khodorkovski était devenu, avant son arrestation, l'homme le plus riche de Russie selon le magazine américain *Forbes*.

C'est à la faveur de l'effondrement de l'Union soviétique, voici vingt ans, que, parmi une foule

• **États-Unis**

**Obama dans les pas de Bush à l'insu de son plein gré**

Le nouveau Congrès américain, élu en novembre dernier, ne sera en place qu'en janvier, mais Obama a pris prétexte de la victoire électorale des Républicains pour annoncer d'ores et déjà qu'il fallait faire des compromis.

En fait de compromis, Obama a fait campagne auprès des parlementaires, en particulier démocrates, et auprès de l'opinion publique pour justifier la reconduction des grosses réductions d'impôts qui avaient été mises en place par Bush et qui bénéficient surtout aux plus riches.



Des manifestants protestant contre le jugement se font embarquer par la police.

de prédateurs lancés à la curée sur les biens de l'État, certains plus habiles, ou plus chanceux que d'autres, ont tel Khodorkovski réussi à se hisser au sommet affairisto-mafieux d'une société russe en décomposition. Cela, avec la complicité intéressée de divers secteurs du pouvoir politique, sans la protection duquel jamais les futurs « oligarques » n'auraient pu accumuler pareilles fortunes.

Victime de son ambition et d'une mémoire défaillante lui ayant fait oublier ce qu'il devait et à qui il le devait, Khodorkovski a filé directement de son jet privé, au pied duquel la police l'avait arrêté, vers une colonie pénitentiaire sibérienne. Cela l'a rappelé aux réalités, celles d'une société russe où les détenteurs du pouvoir politique entendent faire savoir que ce sont toujours eux qui délivrent sinon tous les permis de s'enrichir, en tout cas ceux de conserver ou pas des biens vite et mal acquis.

Que les tenants de la société capitaliste, ici, s'en émeuvent, peut faire sourire, sachant que c'est grâce à un pillage gigantesque et pluriséculaire de toute la planète que le capitalisme s'est imposé, et qu'il continue à imposer son joug à toute l'humanité. Mais c'est sans doute la crainte, pas toujours infondée, que le pouvoir russe puisse spolier les intérêts de quelques un qui, ayant profité de ce même pouvoir, s'est fait taper sur les doigts pour en avoir enfreint les règles. Une opinion que partagent sans doute en grande partie les petits et moyens bourgeois russes : après tout, on estime que 80 % des entreprises privées du pays, donc leurs propriétaires, dépendent plus ou moins directement de la sphère étatique. On ne mord pas la main qui vous nourrit, rappelle Poutine à tout ce petit monde de parasites avec la nouvelle condamnation de Khodorkovski.

Pierre LAFITTE

En Russie même, son sort, pour autant que la population en ait connaissance, la laisse indifférente, pour le mieux. Car c'est pour le pire qu'elle a eu à subir cette engance de bureaucrates, affairistes et malfrats qui ont mis le pays à genou, pillé son économie et appauvri ses classes laborieuses. Dans cet acharnement du pouvoir contre Khodorkovski, celles-ci voient surtout un règlement de comptes entre « eux »,

des puissants appartenant à un autre monde que « nous ».

Quant aux privilégiés du système, les bureaucrates détenant une parcelle de pouvoir, ils ne peuvent qu'approuver la condamnation, non pas d'un prétendu « symbole de l'opposition » au pouvoir – même si Khodorkovski ne se prive pas de faire des déclarations en ce sens –, mais de quelqu'un qui, ayant profité de ce même pouvoir, s'est fait taper sur les doigts pour en avoir enfreint les règles. Une opinion que partagent sans doute en grande partie les petits et moyens bourgeois russes : après tout, on estime que 80 % des entreprises privées du pays, donc leurs propriétaires, dépendent plus ou moins directement de la sphère étatique. On ne mord pas la main qui vous nourrit, rappelle Poutine à tout ce petit monde de parasites avec la nouvelle condamnation de Khodorkovski.

En Russie même, son sort, pour autant que la population en ait connaissance, la laisse indifférente, pour le mieux. Car c'est pour le pire qu'elle a eu à subir cette engance de bureaucrates, affairistes et malfrats qui ont mis le pays à genou, pillé son économie et appauvri ses classes laborieuses. Dans cet acharnement du pouvoir contre Khodorkovski, celles-ci voient surtout un règlement de comptes entre « eux »,

Pierre LAFITTE

• **Tunisie – Région de Sidi Bouzid**

**Malgré la répression, les manifestations s'étendent**

En Tunisie, près de deux ans après les manifestations populaires de la région des mines de phosphate de Gafsa – à la suite desquelles des manifestants, des militants et des journalistes sont toujours emprisonnés –, c'est dans la région voisine de Sidi Bouzid, au centre-ouest de la Tunisie, que s'exprime la colère de la population, jeune et moins jeune.

C'est la tentative de suicide par le feu, le 17 décembre dernier, d'un jeune vendeur ambulancier dont la marchandise avait été confisquée par les autorités de Sidi Bouzid, qui a suscité des rassemblements d'habitants en colère, notamment au siège du gouvernorat. Les manifestants exprimaient leur indignation devant l'attitude des autorités locales qui avait provoqué le geste désespéré de Mohamed Bouazizi. Ils dénonçaient le chômage, qui atteint 30 % dans cette région agricole où les pouvoirs publics n'investissent pas, et la hausse des prix.

Comme à Gafsa, comme à chaque manifestation de la population, de syndicalistes ou d'opposants, le régime du dictateur Ben Ali, en place depuis vingt-trois ans, ne sait répondre que par la répression et les arrestations, la matraque, voire les balles.

C'est ce qui s'est produit le 24 décembre, lors de l'intervention brutale des forces de police, envoyées en nombre pour réprimer une manifestation à Bouzayane, à 60 kilomètres de Sidi Bouzid : un jeune de 18 ans a été tué par balles et il y a eu plusieurs blessés parmi les deux mille manifestants, selon des témoins. D'autres

Viviane LAFONT

manifestations ont eu lieu les jours suivants dans d'autres villes du centre ou du sud ; par exemple à Ben Guerdane, près de la frontière libyenne, où la vente ambulante, rare activité possible pour les jeunes chômeurs, avait été restreinte et où des manifestations s'étaient déjà produites en août dernier. Quant à la capitale, Tunis, elle a connu le 27 décembre un rassemblement de plusieurs centaines de personnes, organisé devant le siège du syndicat UGTT par plusieurs syndicats, et appelant au « droit de travailler », à la « libération des prisonniers de Sidi Bouzid » et contre la corruption que fait régner le pouvoir dans ce pays de dix millions d'habitants.

La pauvreté de certaines régions abandonnées, le chômage, en particulier des jeunes, la peur suscitée dans les villages par les exactions des groupes de racketteurs, la répression brutale et systématique, l'étouffement de l'opposition à Ben Ali et des journalistes indépendants du pouvoir, tout concourt à la montée d'une colère dans laquelle le régime feint encore de ne voir qu'une « instrumentalisation d'un malheureux incident ».

• **Procès de la dictature chilienne à Paris**

**L'action de 14 tortionnaires condamnée**

37 ans après la prise du pouvoir par l'armée chilienne s'est tenu en France un procès contre des dirigeants militaires et civils, coupables d'avoir torturé et assassiné quatre ressortissants français qui militaient alors dans les rangs de la gauche chilienne, deux dans le Parti Socialiste d'Allende et deux dans le groupe d'extrême gauche MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire).

Treize des quatorze accusés de ce procès, qui n'étaient pas présents, ont été condamnés à des peines lourdes allant de 15 ans à la perpétuité. Un verdict qui a été salué par les familles et les organisations qui exigent que les crimes de la dictature chilienne soient condamnés lourdement.

Quand ils ne sont pas morts comme le dictateur Pinochet, décedé en 2006 sans avoir été jugé pour ses crimes, la plupart des tortionnaires poursuivis ici sont déjà en prison au Chili. Mais ce

pays n'extradant jamais ses ressortissants, les militaires et les tortionnaires ont donc été jugés « par défaut ». Et si le procès a tant tardé, c'est qu'en 1998, le parquet de Paris, dont on connaît l'art de botter en touche, avait alors renvoyé le procès à « une date ultérieure ». Les lenteurs de la machine judiciaire ont fait le reste.

Les organisations parties civiles présentes au procès entendaient en faire moins celui des tortionnaires et assassins des quatre militants que celui de la dictature.

L'Association des familles des détenus disparus du Chili s'est félicitée d'un verdict devenu impossible dans ce pays du fait du système de prescription en vigueur. Pour ces familles, c'est un encouragement à poursuivre la lutte pour que la vérité soit connue et que justice soit faite.

Lorsque Sebastian Pinera, l'actuel président de la République chilienne, élu au début de cette année, avait tenté de nommer plusieurs partisans de Pinochet à des postes importants de son administration, tous avaient dû démissionner devant la montée de la colère populaire ! Preuve que le souvenir des crimes de la dictature est encore vivace.

Jacques FONTENOY

• **Pays-Bas**

**À l'heure d'une poste privatisée**

Aux Pays-Bas comme en France, la casse des services publics se poursuit depuis des années. C'est le cas des services postaux. La Poste néerlandaise a été privatisée en 1989. En 1994 elle a été cotée à la Bourse d'Amsterdam, puis en 1996 elle a racheté TNT, une entreprise australienne de services postaux et de transport express de colis, documents et fret.

Elle est ainsi devenue une multinationale, qui emploie aujourd'hui plus de 150 000 personnes dans le monde, possède sa propre compagnie aérienne et dispose d'une plate-forme européenne implantée sur l'aéroport de Liège.

Au gré des ventes et acquisitions d'autres sociétés, les services postaux ne représentent plus que 40 % des activités. À chaque vente ou achat, des charrettes de licenciements ont eu lieu. TNT post Group est ainsi devenu une entreprise où règne l'insécurité sociale permanente, avec des conditions de travail détériorées, des salaires très bas, une précarité institutionnalisée.

Parallèlement, le service rendu aux usagers n'a fait que se détériorer. Les bureaux de postes ont été fermés dans les villages depuis des années, et ceux des villes ont été transformés en commerces proposant un peu de tout : papeterie, téléphones portables, etc. Cette détérioration du service postal touche désormais les grandes villes.

Le service postal néerlandais, qui était réputé être l'un des meilleurs d'Europe, ne cesse donc aujourd'hui de se dégrader. Depuis le début septembre, des bureaux de poste ferment. Ainsi dans un quartier de La Haye, deux sont fermés depuis le 16 septembre, remplacés par des points de vente

dans deux librairies et des guichets pour les opérations bancaires dans d'autres banques. Seul le « business point TNT » a gardé un bureau ouvert...

Mi-novembre une manifestation des postiers de tout le pays a eu lieu devant le siège de l'entreprise à La Haye pour protester contre les 3 100 nouveaux licenciements prévus dans les centres de tri et à la distribution. Dans le même temps chacun reçoit de la publicité pour des boulots de « porteurs postaux », s'adressant aux étudiants, aux femmes au foyer, aux retraités, pour quelques heures de travail dans son quartier, à l'heure de son choix, et pour lequel il faut avoir sa bicyclette. TNT cherche aussi des commerçants pour accueillir ses points de vente.

En tout cas TNT post reconnaît elle-même qu'il y a des problèmes de distribution dans la plupart des grandes villes.

Mireille TAMIS

• **Allemagne**

**Déficit record pour les communes**

Les villes d'Allemagne terminent l'année 2010 avec des budgets en crise. Leur déficit annuel atteint la somme colossale de 11 milliards d'euros, soit le pire déficit depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'endettement cumulé atteint 1 700 milliards. C'est ce que vient de publier l'association des villes d'Allemagne.

Dans un Land comme celui de Rhénanie du Nord-Westphalie, le plus peuplé d'Allemagne mais aussi le plus industrialisé, un tiers des communes sont incapables de boucler leur budget et sont passées sous tutelle. Conséquence, de nombreuses villes augmentent les tarifs des services municipaux, réduisent le plus grand nombre face aux services publics, ferment bibliothèque, piscines, théâtres ou cinémas, suppriment des

navettes de bus ou encore réduisent l'éclairage public.

Le budget des communes est alimenté majoritairement par un ensemble d'impôts et de taxes. Mais si ces rentrées, en raison de la crise économique, sont en baisse, cela n'explique pas tout. D'ailleurs cette année, la taxe professionnelle qui, il est vrai, est en chute libre depuis plusieurs années, a rapporté plus que l'an dernier.

En réalité, les communes doivent faire face à une explosion de leurs budgets sociaux, conséquence de l'appauvrissement d'une grande partie de la population. Ces dépenses, qui représentent 42 milliards d'euros cette année, ont doublé en vingt ans, notamment en raison des allocations diverses pour les chômeurs de plus en plus nombreux ou des retraités dont les pensions s'effondrent.

Le président de l'association des villes d'Allemagne, Stephan Articus, a confirmé que cette spirale de la dette n'était pas prête de s'arrêter, les villes en déficit utilisant de plus en plus



le crédit à court terme pour financer leurs tâches habituelles. Ce qui avant était un recours exceptionnel pour pallier une difficulté inattendue est devenu une pratique courante.

Les politiciens berlinois peuvent claironner que la situation économique s'améliore,

l'œil rivé sur les profits en hausse des banquiers et des industriels. Mais en laissant ainsi pourrir les budgets des communes allemandes, notamment les communes ouvrières, ils montrent bien à quel point ils se désintéressent du sort de la population.

Éric TOLIAN

### • Mauvais fonctionnement de la SNCF

# Train fantôme à cause des crédits fantômes

Les médias ont relaté l'épopée du train Strasbourg-Port-Bou parti dimanche soir 26 décembre et arrivé avec une journée de retard. La SNCF évoque à son sujet une « succession exceptionnelle d'incidents ».

Sans doute, ce qui s'est produit (conducteur à remplacer parce qu'il avait conduit trop longtemps, puis train bloqué par un auto-rail en panne, et enfin locomotive défaillante) tout cela n'arrive généralement pas au même convoi.

Mais, aux ennuis techniques se sont ajoutés, comme c'est très souvent le cas, l'absence d'information et le laisser-aller : toilettes devenues repoussantes car pas nettoyées, plateaux-repas servis en « compensation » mais en nombre insuffisant

et.. froids.

Situation « exceptionnelle » dit la direction ? Sans doute, mais révélatrice de problèmes très généraux. Il y a insuffisance de personnel à la SNCF et en cas de pépin, plus personne n'est là. Le matériel est mal entretenu, d'où des pannes fréquentes. Et lorsque des voyageurs sont en perdition, personne n'est capable de les prendre en charge correctement.

La SNCF annonce qu'elle remboursera les prix des billets et offrira aux voyageurs un aller-retour gratuit, ce

qui ne calme pas pour autant leur colère.

La SNCF va-t-elle tirer une quelconque leçon de cette affaire ? Absolument pas, bien au contraire !

Dans son projet de budget pour 2011, la SNCF prévoit de diminuer de quatre milliards ses dépenses d'ici 2015, dont 550 millions en 2011, pour améliorer sa « marge opérationnelle ».

Cela signifie qu'il y aura encore moins de personnel et du matériel encore moins bien entretenu. Cela signifie que si les TGV restent toujours privilégiés (avec toutefois une augmentation prévue de leurs tarifs de 2 à 3 %) les trains de banlieues

utilisés quotidiennement par des millions de personnes resteront les parents (très) pauvres des chemins de fer.

Ajoutons que Réseau ferré de France, qui a la gestion des voies, n'a pas non plus les moyens de veiller correctement à l'entretien du réseau. Il y a déjà 1 700 kilomètres de lignes devenues plus ou moins fragiles qui obligent les trains à ralentir pour raison de sécurité.

Alors la galère du Strasbourg-Port-Bou est sans doute exceptionnelle, mais les galères de millions d'usagers sont prévues pour rester quotidiennes, dans l'état actuel des choses.

André VICTOR

## Passages à niveau mortels

En une semaine, quatre accidents se sont produits sur des passages à niveau causant plusieurs victimes. Un mort près de Bourg-en-Bresse, deux morts près d'Evreux, un blessé léger près de Volvic et aucune victime lors d'une collision dans le Tarn.

Il y a près de 15 000 passages à niveau dans le pays qui entraînent 1 200 accidents par an, la plupart du temps sans trop de gravité. Mais tout de même 38 morts en 2007, chiffre en diminution depuis des années... car le trafic ferroviaire diminue.

Bien entendu les passages à niveau sont, par nature, dangereux, même si, à chaque

accident la SNCF invoque une défaillance ou une imprudence humaine.

L'idéal serait évidemment de les remplacer par des croisements à deux niveaux, un pour le rail, un pour la route. C'est un travail gigantesque que Réseau ferré de France, qui s'occupe des voies ferrées n'a pas l'intention d'accomplir. Son ambition déclarée c'est de « supprimer les passages à niveau préoccupants » (soit 1,8% du total) d'ici 2017. Cela fait 5 à 10 par an.

Pour le reste les choses devraient rester en l'état avec son lot de collisions et de victimes...

Correspondant LO



### • Restrictions budgétaires

## Haro sur les aides à domicile

Dans le cadre du budget 2011, le gouvernement a décidé de rogner les allègements de charges dont bénéficiaient les particuliers employant du personnel.

Cela ne devrait pas beaucoup perturber les riches qui ont les moyens de se payer des bonnes, des jardiniers et des chauffeurs. En revanche des dizaines de milliers de femmes salariées ayant recours à une garde d'enfants, des milliers de retraités ou d'handicapés employant une aide à domicile quelques heures par jour devraient le sentir passer.

Les associations en charge de l'aide à domicile

aux personnes âgées, handicapées ou aux familles, qui bénéficiaient d'exonérations fiscales liées aux cotisations pour leurs salariés, tirent également la sonnette d'alarme. Elles affirment que cette mesure entraînera dès janvier 2011 un surcoût de 10 à 15% des services et qu'il faudra bien que quelqu'un paye. Or les Conseils généraux et les caisses d'allocations familiales, qui financent en grande partie ces prestations, disent ne pas pouvoir faire

plus, car ils doivent déjà faire face à des restrictions budgétaires. Cette mesure devrait donc toucher les bénéficiaires par une augmentation de 75 centimes à plus d'un euro de l'heure, obligeant les moins fortunés à se passer de ces aides. Par contre, selon les associations de ce secteur, les emplois de 20 000 personnes s'en trouveraient menacés.

Interrogée sur le sujet en plein débat sur la dépendance, la ministre des Solidarités Roselyne Bachelot a déclaré être prête à des « arbitrages » pour l'été, voire après les élections de 2012. Cela ne

l'engage pas beaucoup.

Comme le soulignent certaines associations, le gouvernement attend moins de 100 millions d'économies de ce « rabotage » de niche fiscale ; une goutte d'eau face aux autres niches, comme le régime fiscal des sociétés mères et filiales (près de 35 milliards par an) ou la niche Copé sur la plus-value de cession des titres de participation (9 milliards). Mais il est vrai qu'elles ne concernent pas le même public et qu'entre riches et pauvres, le gouvernement a choisi depuis longtemps !

Roger MEYNIER

### • Gaz, électricité

## L'explosion des réclamations

Un rapport du « médiateur de l'énergie » a été remis au nouveau ministre de tutelle Eric Besson. Ce rapport fait apparaître une augmentation ahurissante du nombre des réclamations de la part des usagers.

Avant la libéralisation du marché de l'énergie en juillet 2007 et l'éclatement d'EDF-GDF en EDF et GDF-Suez, on comptait 30 000 réclamations annuelles, ce qui faisait déjà beaucoup. Ce nombre a plus que décuplé, passant à 350 000 réclamations en 2009 !

Il est bien fini le temps où EDF-GDF se vantaient d'être un service public. Aujourd'hui, c'est la foire d'empoigne. Les différents acteurs agissant dans le domaine de l'énergie, EDF, GDF-Suez et les nouveaux venus, dont Poweo, Direct énergie, etc. se battent comme des chiffonniers pour s'arracher des clients. Chez EDF, qui n'est même pas le pire en la matière, il existe des « vendeurs terrain » qui vont chez les gens, le soir et le samedi, pour quémander des contrats. Parfois lesdits vendeurs, pas forcément fiers de leurs résultats, reconnaissent qu'ils ont fait signer des « petits vieux qui n'ont pas forcément bien compris ce qu'ils ont signé » ou des gens « parlant mal le français ».

Et puis il y a les factures mal calculées, les réclamations jamais traitées, etc. Et encore, l'immense majorité des usagers sont confiants et n'épluchent pas leurs factures comme il le faudrait.

À l'époque de la libéralisation puis de la séparation d'EDF et de GDF, que ni le personnel ni les usagers ne voulaient, les défenseurs du projet avaient expliqué que le marché, par le développement de la concurrence, allait permettre aux meilleurs de gagner et aux prix de baisser.

En fait, les requins sont toujours là et les prix ont grimpé. Seuls les gros actionnaires de tous ces groupes y ont gagné.

A. V.

### • Martinique

## Fin de la grève à Mr Bricolage Les salariés reprennent la tête haute

Suite à un accord signé le jeudi 23 décembre entre la délégation syndicale et la direction du magasin Mr Bricolage-Acajou (Le Lamentin), les salariés ont repris le travail le 24 décembre.

Il aura donc fallu quarante jours de conflit et près de quatre jours de négociations sous la houlette de deux médiateurs, pour que le directeur de ce magasin du groupe Bernard Hayot, appartenant à l'une des plus riches familles de la Martinique, accepte de verser aux salariés une augmentation de salaire de 35 euros net par mois avec effet rétroactif à partir du 1<sup>er</sup> avril. Au terme de l'accord une augmentation de 6 euros de la prime de transport sera versée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, ainsi qu'une augmentation de 45% de la part patronale aux frais de mutuelle.

Face à la rapacité de ce patron, la soixantaine de salariés en grève sur les

quatre-vingt-onze, les non-grévistes étant des cadres et agents de maîtrise, ont donc fait reculer ces exploiters qui au début du conflit prétendaient leur remettre 10 euros en 2 fois dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO) de 2010.

Au cours de ce long conflit, les grévistes ont eu l'occasion de dévoiler la réalité des conditions du dialogue social et des précédentes NAO dans ce magasin, présentées comme presque idylliques par la direction. Par exemple on apprit que la quasi-totalité des employés, tous des jeunes, de niveau BAC + 2, voire plus, était employée à temps partiel, la direction

complétant l'effectif par 20 à 25 intérimaires, en fonction de l'activité. Alors les contre-vérités présentées sur les ondes par le sieur Bagoée, secrétaire général du groupe Hayot, n'ont pas trompé grand monde.

Certes les grévistes n'ont pas pu arracher la totalité des 40 euros auxquels ils avaient accepté de ramener leur revendication de salaire initiale de 100 euros. Mais tout au long de cette grève, en se trouvant confrontés aux forces de répression et au système judiciaire, d'une part, mais surtout en développant la solidarité de la lutte, entre eux, avec des salariés d'autres magasins du groupe et d'autres secteurs, les salariés de Mr Bricolage ont fait une expérience qui a contribué à les enrichir d'une autre façon.

Marianne TIBUS

### • Hôpital d'Amilly – Montargis (Loiret)

## Noël au charbon, direction aux tisons

La semaine dernière, le nouveau directeur de l'hôpital d'Amilly avait fait passer une note où il annonçait son intention de supprimer l'heure de fête de fin d'année accordée tous les ans depuis quelques décennies aux agents en poste le 24 et le 31 décembre.

En réponse au préavis de grève, il a fait machine arrière et retiré sa note. Mardi 21 décembre, il s'est trouvé contraint de s'expliquer devant environ 150 agents réunis en assemblée générale.

Le directeur a justifié sa volte-face par la « bonne surprise d'un excédent budgétaire, supérieur aux prévisions » qui lui permettrait de faire face à certaines dépenses comme justement celle de l'heure de réveillon, du paiement des heures supplémentaires et l'abondement du compte des heures d'épargne-temps qui n'aurait pas été approvisionné depuis des années.

Nous lui avons demandé des comptes sur ces fameux « excédents budgétaires ». Car, du point de vue des agents, ce sont autant d'emplois en moins pour l'année écoulée. Cela veut dire

qu'ils ont épargné sur le salaire de dizaines de postes en prétextant ne pas trouver de candidats, notamment pour des postes infirmiers. Mais dans ce cas pourquoi n'ont-ils pas embauché d'aides-soignants, d'ASH ou de secrétaires? Aux réponses embarrassées du directeur qui justifiait les économies à l'hôpital, nous avons répondu par des sifflets!

Sur la remise en cause de la demi-heure de repas accordée aux agents sollicités par leur service au moment des repas, sur l'amplitude journalière ou les coupures, il n'avait plus aucune idée arrêtée ou en gestation! Ça fait toujours plaisir de voir un directeur avaler son chapeau!

Autre sujet de polémique: quelques semaines après son arrivée, il s'en était pris personnellement aux agents qui

viennent au réfectoire du personnel avec leur gamelle ou un simple complément apporté de chez eux. Des agents ont profité de la réunion pour demander s'il était question qu'on les parque dans un recoin du réfectoire, à l'écart des autres... ou si on les soupçonnait d'apporter des germes de contagion. Devant la raillerie unanime, il a repris un supplément de chapeau!

Certains ont dénoncé les carrières bloquées, les formations accordées au compte-gouttes, les postes aménagés que les agents ont du mal à obtenir, les manques d'effectifs, toute la politique de pénurie de l'hôpital. Nous avons dit notre ras-le-bol de galérer dans les conditions stressantes, usantes et avec des salaires qui ne font pas l'affaire.

Un directeur qui arrive à mobiliser 150 hospitaliers la veille de Noël, c'est de bon augure pour l'année nouvelle!

Correspondant LO

### • Verrerie Saint-Gobain Glass – Niche (Nord)

## Neuf jours de grève pour des embauches

Saint-Gobain Glass fabrique du vitrage pour le bâtiment. 192 travailleurs y sont employés en cinq équipes. Verriers, électriciens, maçons, personnels de maintenance travaillent au rythme des coulées des fours, dans des conditions difficiles, passant du très chaud des fours au très froid de l'extérieur.



La dernière grève dans cette entreprise datait de 2000. Il s'agissait à l'époque de l'accord sur les 35 heures. Cette fois, c'est pour réclamer des embauches que la quasi-totalité des salariés s'est mise en grève. Un accord AFC (Accompagnement de Fin de Carrière) de septembre 2009 prévoyait le départ des ouvriers de plus de 58 ans et demi et leur remplacement par des embauches.

Malgré les engagements de la direction, il manquait encore trois embauches. En particulier, les maçons n'en pouvaient plus de devoir compenser leur sous-effectif. Ce sont eux qui se sont mis en grève les premiers, vite rejoints par l'ensemble de l'entreprise car tous étaient scandalisés par le refus de discuter de la direction.

Saint-Gobain est un des plus grands groupes mondiaux du verre. Embaucher trois travailleurs de plus ne le mettrait pas sur la paille. Mais c'était apparemment pour le directeur une question de principe: pas question de discuter avec des grévistes. Les ouvriers ont donc bloqué l'entrée de l'usine et empêché jour et nuit l'entrée des camions. Malgré la neige et un froid de canard, il y avait toujours du monde pour garder les tentes, les drapeaux CGT et alimenter le brasier devant la porte de l'usine.

En face, le directeur a tout essayé: le tribunal d'instance de Valenciennes a déclaré le piquet illégal et a condamné

six délégués CGT à payer chacun 100 euros d'astreinte par jour, en tant que « personnes responsables du blocage ». Les grévistes, à l'annonce du verdict, ont voté la continuation du piquet à l'unanimité. Le directeur a fait du chantage à l'arrêt des coulées et même du four, ce qui signifierait l'arrêt de l'usine pour longtemps, en prétextant le manque de sable. Il a convoqué le responsable CGT pour un « entretien pouvant déboucher sur un licenciement » en l'accusant d'avoir frappé un cadre, ce qui est totalement faux.

Même si les ouvriers ont accepté de laisser entrer quelques camions pour le maintien en état des fours, c'était toujours en disant que le mouvement ne s'arrêterait pas. Et comme c'était visiblement vrai, un accord est intervenu le 22 décembre, après neuf jours de grève, un accord où la direction s'engage à passer un maçon remplaçant qui était en CDD en CDI, à faire venir un travailleur de maintenance supplémentaire d'une usine Saint-Gobain voisine et à prendre un jeune en contrat de professionnalisation. Pour ce dernier, ce n'est pas encore une embauche, mais il aura au moins un pied dans la place. Et la direction sera sous pression car les travailleurs de l'usine ont montré qu'ils étaient capables de se mobiliser!

Correspondant LO



## • OCE Alstom – Belfort

### Une injustice reconnue

**Une dizaine d'anciens salariés du service reprographie d'Alstom Belfort ont dénoncé leur licenciement en justice. Ils avaient d'abord été externalisés par Alstom en 1998 vers la multinationale OCE, qui les a licenciés en 2004.**

Au bout de six ans de procédure, la cour d'appel de Besançon a estimé les licenciements « sans cause réelle et sérieuse ». L'entreprise OCE est donc condamnée à leur verser des indemnités qui se situent entre 30 000 et 40 000 euros. De plus, elle doit rembourser six mois d'indemnités à Pôle emploi.

C'est une réelle satisfaction pour les salariés concernés, d'autant que les licenciés s'étaient montrés particulièrement arrogants et méprisants, comme en témoignent les propos de la DRH selon lesquels certains salariés auraient été « intellectuellement limités ». Pour autant, ces primes sont loin de compenser le préjudice matériel et moral, d'autant

que peu d'entre eux ont retrouvé un emploi.

Les documents présentés à la justice ont permis de découvrir l'existence d'une clause de réversibilité qui, si elle avait été appliquée, aurait dû permettre le retour des salariés externalisés chez Alstom au terme du contrat de cinq ans. Pour écarter cette possibilité, Alstom a versé une indemnité à OCE de 1 339 520 euros. Cela veut clairement dire qu'Alstom a sous-traité les licenciements à OCE.

La procédure judiciaire a été longue et difficile, allant des Prud'hommes en appel, puis en cassation, et à nouveau en Prud'hommes et en appel. OCE n'a pas hésité à mettre les moyens pour faire

flanquer les plaignants, mais malgré les ténors du barreau qu'elle employait, c'est elle qui a plié. On a même pu entendre l'avocat, avec tout le mépris pour ceux d'en bas, faire un parallèle entre les demandes d'indemnisation des salariés et les fameux « parachutes dorés » attribués aux dirigeants des grandes entreprises quand ils sont remerciés ! Mais en 2009, ce sont le PDG et la DRH qui avaient procédé aux licenciements qui l'ont été à leur tour pour abus de biens sociaux.

Pendant les six années que dura la procédure, ces travailleurs sont restés unis et solidaires, se réunissant régulièrement et gardant le contact. S'ils n'avaient pas persévéré, ils n'auraient pas connu cette réussite. Et ils ont tenu à le faire savoir en distribuant un tract sur l'ensemble du site Alstom-Belfort.

Correspondant LO

## • Carrefour Planet – Vénissieux (Rhône)

### Grève contre la réorganisation du travail

**Jeudi 23 et vendredi 24 décembre, une partie des salariés du magasin ont fait grève contre le projet de réorganisation de leur travail. Le groupe Carrefour est largement bénéficiaire : il annonce pour 2010 un résultat opérationnel de 3 milliards d'euros. Mais, non content de payer ses salariés au smic, il veut encore réduire sa masse salariale. Pour cela, il entend imposer au PGC (produit de grande consommation) et au Non alimentaire un « Nouveau Modèle Opérationnel » (NMO).**

Pour ces travailleurs, une centaine, cela veut dire une spécialisation des tâches avec la suppression du travail par rayon, une mobilité accrue dans le magasin et la mise en place d'équipes dédiées à une seule tâche, des tâches répétitives, avec des conséquences pour la santé. Et pour une cinquantaine d'entre eux, Carrefour veut introduire le travail de nuit, en commençant à 23 h au lieu de 4 h du matin actuellement, comme si c'était vital de remplir les rayons la nuit ! Ce projet est rejeté par tous car cela menace les conditions d'existence, la vie de famille et la santé d'une part, et de l'autre c'est ressenti comme une véritable déqualification.

Mardi 21 décembre, une soixante d'entre eux ont débrayé en donnant un ultimatum au patron pour qu'il

abandonne son projet. Mercredi 22, le directeur, pour les amadouer, a servi le café, et a annoncé le report à janvier de la consultation du CE et du CHS sur le projet. Les employés ont bien compris qu'il voulait éviter la grève au moment des fêtes. C'est donc à l'unanimité que ceux qui avaient débrayé ont décidé de se mettre en grève jeudi 23 et vendredi 24. Dans la foulée, ils sont allés discuter avec les salariés d'autres rayons. L'intersyndicale CGT, FO et CFDT appelait également à la grève.

Jeudi 23, 150 grévistes se sont rassemblés devant le magasin, distribuant des tracts d'information à la clientèle et lui faisant signer des pétitions réclamant des embauches. Pour remplacer les grévistes, Carrefour n'a pas hésité à faire venir à grands frais plusieurs dizaines

de cadres de tout le pays. La direction a aussi fait venir un huissier qui a suivi partout les grévistes. Ils ont été accueillis avec sympathie, malgré les bouchons que la signature de la pétition par les automobilistes a provoqués aux alentours.

Le mouvement s'est poursuivi le lendemain 24 décembre, grosse journée pour le magasin en chiffre d'affaires. 120 travailleurs ont continué la grève et, de façon active, se sont adressés aux consommateurs et à la population. Bien que la direction de Carrefour-Vénissieux se soit vantée que la grève n'avait pas de conséquence sur ses ventes, on peut penser que la grève n'était pas pour rien dans l'embouteillage au voisinage du concurrent Auchan !

Lundi matin 27, les travailleurs du PGC présents ce jour-là, réunis en assemblée générale, ont décidé de reconduire l'action jeudi 30 et vendredi 31, car le directeur a campé sur ses positions, affirmant avec arrogance que de toute façon le projet se mettra en place. Mais pour les travailleurs, cela ne passe pas, et ils n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

## • LCL -Prêts immobiliers – Tours

### Trop de travail et pas assez de bras

**Des centaines de dossiers qui attendent d'être traités depuis des semaines, les téléphones qui sonnent sans arrêt, les mails de réclamation qui affluent sur la messagerie, des centaines de fax par jour, telle est la situation de l'unité de prêts immobiliers de LCL à Tours en cette fin décembre.**

C'en est à un point que la hiérarchie nous demande de dérouter nos postes téléphoniques, de nous signaler absents sur nos messageries. Conséquence : le directeur se retrouve lui aussi assailli de coups de téléphones d'agences, de clients, de notaires qui ne peuvent nous joindre. Certains clients viennent même chercher leur chèque de banque sur place.

Il n'y a rien d'étonnant à cela. Depuis 2009, l'unité a perdu plus de 25 % de son effectif avec les départs en pré-retraite non remplacés. Dans le même temps, les prêts immobiliers sont repartis à la hausse. Qui plus est, une fiscalité moins favorable de certains prêts à partir de janvier 2011 a accru le nombre de prêts... à condition qu'ils soient bouclés avant le 31 décembre, d'où l'inquiétude des agences, des clients et des notaires qui tous cherchent à nous expliquer que leur dossier est prioritaire.

En tout et pour tout, la direction a fini par recruter trois intérimaires, une auxiliaire de vacances et elle a désigné, dans les deux équipes où elle estime que la situation est moins grave, des collègues

pour renforcer l'équipe qui croule le plus sous le retard. Lorsque le directeur s'est plaint de ne rien pouvoir faire de plus, il s'est entendu répondre qu'il y a une agence de Pôle emploi à 100 mètres.

Cerise sur le gâteau, mercredi 22, suite à une mise à jour, nous n'avions plus accès aux documents en ligne qui permettent de répondre aux agences, aux clients et aux notaires... L'informatique serait-elle, comme nous, débordée ? On nous explique aussi que c'est la faute du réseau qui s'y prend au dernier moment pour nous envoyer les dossiers. Mais en fait, les commerciaux aussi sont en sous-effectif, manquent de formation, parent au plus pressé et ne savent plus où donner de la tête.

Pour réaliser des bénéfices par milliards, les banquiers mettent l'ensemble de la société en coupe réglée. Ils ne dédaignent pas non plus, on le voit, gratter tout ce qu'ils peuvent sur le dos de leurs employés. Mais à ce niveau-là aussi, ils préparent le retour de bâton qu'ils n'auront pas volé.

Correspondant LO

## • Au sommaire de

### LUTTE DE CLASSE N° 132 (décembre 2010 - janvier 2011) Textes du 40<sup>e</sup> congrès de Lutte Ouvrière

- La crise de l'économie capitaliste
- Situation internationale
- La situation intérieure

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro



## • 25-30 décembre 1920 : le Congrès de Tours

### Naissance du Parti Communiste

# Un espoir pour le mouvement ouvrier français

Lorsque, le 25 décembre 1920, s'ouvrit à Tours le congrès du Parti Socialiste (SFIO), l'issue en était déjà connue: il allait se conclure par une rupture entre le courant social-démocrate réformiste et chauvin et la majorité qui, soutenant avec enthousiasme la révolution d'Octobre 1917 et les Bolcheviks qui l'avaient menée, voulait rejoindre la III<sup>e</sup> Internationale créée en mars 1919.

Mais le Parti Communiste (Section française de l'Internationale Communiste) qui naquit au terme du Congrès de Tours, après bien des débats houleux et passionnés, était cependant bien loin du modèle bolchevik. L'élan révolutionnaire des travailleurs n'allait pas suffire à contrebalancer l'inexpérience des militants et le poids des traditions réformistes imprégnant la majeure partie de sa direction.

Dès l'ouverture, l'ordre du jour fut bousculé, la majorité des délégués présents voulant que soit traitée d'abord la question essentielle: l'affiliation à l'Internationale Communiste, l'IC, qui faisait l'objet de vifs débats dans toutes les sections du Parti Socialiste. Depuis sa fondation en mai 1919, le « Comité pour l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale » y menait une intense propagande. Il était animé par des hommes qui allaient fournir les meilleurs éléments au jeune Parti Communiste: Rosmer et Monatte, des syndicalistes révolutionnaires qui s'étaient dès 1914 opposés à la guerre impérialiste, ainsi que Souvarine qui sera avec Rosmer un des dirigeants du PC avant d'en être exclu en 1924. De retour d'un voyage à Moscou, Cachin et Frossard défendaient eux aussi, dans une série de réunions, l'adhésion à l'IC, même si c'était plus par opportunisme que par convictions communistes.

#### La naissance du Parti Communiste

Dans les deux années qui suivirent la fin de la Première guerre mondiale, la SFIO avait vu grossir ses rangs. Avec un effectif de 178 000 adhérents, le parti avait plus que doublé par rapport à l'avant-guerre. Les ouvriers et aussi les paysans qui dans les tranchées avaient été au contact des idées socialistes s'enthousiasmaient pour la révolution d'Octobre pendant laquelle, derrière le Parti Bolchevik, les travailleurs russes avaient été capables de renverser le capitalisme. Pour eux, les choses étaient claires: la montée révolutionnaire en Europe pouvait permettre d'espérer qu'en France aussi, pour peu qu'existât un tel parti, le capitalisme s'effondrerait à son tour. Lors des débats dans les sections,



une anecdote est révélatrice de l'état d'esprit: un vieil ouvrier demande: « L'Internationale de Lénine, laquelle est-ce? – La Troisième – Alors, c'est la mienne! »

Les orateurs qui, tel Cachin, relaient ce qu'ils avaient vu de la Russie soviétique furent vigoureusement applaudis. Et l'enthousiasme redoubla à la lecture d'un message de Zinoviev, un des dirigeants de l'IC, ou lorsque la militante communiste allemande Clara Zetkin prit la parole.

En face, les interventions de représentants de l'aile droite du parti étaient constamment interrompues par des huées et des remarques leur rappelant leur trahison des idéaux socialistes. Ainsi, lorsque Sembat, qui fut ministre sous l'Union sacrée, déclarait que la création d'un Parti Communiste donnerait un prétexte à la bourgeoisie française pour écraser le mouvement ouvrier, un délégué lui lança à la figure: « Vous excusez votre

lâcheté! » Et lorsque Blum, son chef de cabinet pendant la guerre, défendit la nécessité de la défense nationale, il fut interrompu par des cris proclamant: « À bas la guerre! », les délégués entonnant ensuite *L'Internationale*.

Les centristes, représentés par Longuet et Pressemane, qui tentaient de ménager le réformisme du parti français tout en y amalgamant certains aspects du régime soviétique, ne furent pas mieux accueillis.

Le vote final fut sans appel: 70% des délégués, représentant 89 fédérations sur les 96 que comptait la SFIO, votèrent pour l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale; le centre recueillit 20% des voix et la droite seulement 10%. La rupture, jugée indispensable par Lénine et l'IC – qui avaient imposé 21 conditions d'admission aux Partis Communistes occidentaux – était ainsi consommée, les réformistes quittant le nouveau Parti Communiste (SFIC-section française de

l'Internationale Communiste) qui venait de naître. Avec 130 000 membres, contre 40 000 au Parti Socialiste, il devenait le principal parti des travailleurs, ouvriers et petits paysans.

#### Un parti à construire

La classe ouvrière française avait ainsi répondu présent à l'appel de l'IC de rejoindre les rangs des communistes

collective», avant tout la faiblesse idéologique de ses intellectuels formés à l'école de la II<sup>e</sup> Internationale et imprégnés de réformisme, comme le constatait Trotsky lors du congrès de Marseille qui se tint un an plus tard. « Ces survivances du passé », disait-il, se manifestent dans certains groupes par, entre autres, « une tendance à rétablir l'unité avec les réformistes », à lutter « contre une direction du parti vraiment centralisée » et « les efforts pour substituer une fédération platonique de partis nationaux à la discipline internationale d'action ». Trotsky insistait sur la nécessité « de faire un grand travail d'organisation, de purification, d'éducation, de sélection » et, pour faire contrepoids aux Cachin et autres réformistes de la direction, « de faire plus de place aux ouvriers dans le comité directeur ».

Dans les crises qui agitérent le PC, dans les années 1923-1925, l'épuration se fit en partie sur la droite, mais surtout sur la gauche, avec l'éviction de communistes sincères en 1924 tels que Rosmer, Monatte ou Souvarine. À partir de cette époque, le PC calqua sa politique sur celle du PC soviétique et de l'Internationale aux mains de Staline, qui excluait, avant de les assassiner, les militants de la vieille garde bolchevique. En France, les militants, liés avant tout sentimentalement à l'Union soviétique et pour beaucoup dépourvus de culture marxiste, ne comprirent pas pour la plupart les enjeux de la lutte qui se menait en URSS entre les révolutionnaires et la fraction stalinienne. Le parti français suivit alors sans critique toutes les déviations de la politique stalinienne et sa trahison de toute politique révolutionnaire.

Aujourd'hui, 90 ans après le Congrès de Tours, le PCF continue de s'en revendiquer. Mais il y a bien longtemps que le parti des Cachin, Thorez, Marchais... et maintenant Pierre Laurent a tourné le dos au communisme révolutionnaire pour marcher dans les pas des réformistes que les communistes combattaient en 1920.

Marianne LAMIRAL

## • Aéroports paralysés

# Une pagaille très prévisible

**400 vols annulés à Roissy-Charles-de-Gaulle, des centaines de passagers contraints de passer la nuit à l'aérogare... Eh oui, il a encore neigé en région parisienne pour Noël. Et, bien que ce ne soit ni une surprise ni la première fois de la saison, cela a encore provoqué une «incroyable pagaille» selon le titre du *Parisien* du 25 décembre.**

Interviewé sur France-Inter, le secrétaire d'État aux Transports, Thierry Mariani, y est allé d'un gros mensonge en guise d'explication. Tout cela aurait été dû à une pénurie de glycol, ce produit que l'on pulvérise sur le fuselage et les ailes des avions pour éviter qu'il ne s'y forme de la glace, une pénurie provoquée, prétendait le sous-ministre, par une grève dans une usine chimique qui produit ce dégivrant.

Pas de chance pour lui, la société ainsi montrée du doigt a fait savoir qu'elle n'y était pour rien, n'ayant pas les aéroports parisiens pour clients. Mais pour Mariani, qui devait attendre un pareil démenti, l'important était de donner le change sur les véritables responsables de la situation.

Car pendant que les médias partaient sur la piste du glycol, dont Mariani finit par reconnaître que «*Roissy n'avait jamais été en pénurie*», on ne parlait pas d'autre chose.

Par exemple, des dizaines de milliers de bagages égarés que les passagers n'ont parfois pas retrouvés une semaine après. En quoi le manque de glycol en serait-il la cause? Même chose quand, cité par *Le Parisien*, le directeur de Roissy déclarait qu'il «*faut trente minutes pour déneiger une piste longue de 3 ou 5 km*», sans préciser combien de personnel et d'engins seraient nécessaires pour aller plus vite. Et c'est bien toute la question.

Car les aéroports de la région parisienne, gérés par ADP, une ancienne société publique devenue société anonyme, n'échappent pas à la ravageuse course aux économies qui

frappe tout ce qui assure un service public.

Tous les secteurs aéroportuaires sont soumis à cette pression. ADP voit fondre ses effectifs propres car ses missions sont de plus en plus sous-traitées à des sociétés privées qui, pour remporter les marchés et satisfaire leurs actionnaires, réduisent toujours plus leurs effectifs et versent des salaires alignés sur le smic. Même quand certains cadres d'ADP en déplorent les effets désastreux, ils savent aussi que leur prime de fin d'année, voire leur place, dépend des objectifs de réduction de coûts qui leur sont fixés. Le glycol? On en stocke le moins possible, et on travaille en «flux tendu» pour éviter d'immobiliser de l'argent. Les tableaux d'effectifs? Ils fondent plus vite que la neige, mais il faudrait quand même organiser le travail dans ces conditions!

Quant aux intérimaires et aux CDD présents quand la

saison touristique bat son plein, ils sont renvoyés dès la fin de l'été. En temps normal, cela provoque une pénurie permanente de personnel. Mais dès qu'un grain de sable, ou un flocon, vient aggraver la situation, cela vire à la désorganisation à grande échelle d'aéroports accueillant des centaines de milliers de personnes.

Car les «épisodes neigeux» de ces dernières semaines n'ont pas seulement gêné les décollages et atterrissages, mais aussi empêché des salariés des zones aéroportuaires de venir y travailler, les deux facteurs se combinant.

Du coup, à Roissy, on a vu des gens devoir travailler sept jours d'affilée. D'autres, qui avaient été d'équipe de nuit, étaient rappelés à midi de toute urgence. Cela pour faire face non pas à l'imprévu, mais à des tâches prévues ou prévisibles. Par exemple, quand on annule un vol, comme ces derniers jours, sur des destinations dites sensibles (Amérique du Nord, Moyen-Orient), les compagnies exigent que l'appareil soit sécurisé la nuit. Mais où trouver le personnel pour cela alors qu'il manque partout?

À Roissy, les allées des parkings et celles qui relient les zones où travaille le personnel n'ont souvent pas été déneigées, faute de personnel, et ont verglassé, provoquant des accidents. Dans certains cas, les chefs font pression sur les nouveaux embauchés, les précaires, les jeunes les plus mal payés auxquels on fait miroiter la possibilité de gagner quelques sous en plus. Des compagnies, comme Air France, elles, font appel à des volontaires et à des cadres de divers services pour qu'ils s'occupent aussi des passagers en panne de vol et ne sachant plus à quel saint se vouer.

Mais même cela ne réussit qu'un temps à cacher la misère en personnel, ne serait-ce que parce que la résistance physique de ceux qui sont censés pallier la politique d'économies d'ADP, des compagnies et de leurs sous-traitants, a des limites.

La seule chose qui n'a pas de limite, c'est la capacité à mentir et à jeter un écran de fumée sur cette réalité-là de la part de ceux qui siègent au gouvernement ou à la tête des sociétés aéroportuaires.

Pierre LAFFITTE



## Les capitaux privés mis en appétit

La pagaille dans le ciel parisien enneigé a été l'occasion, pour nombre de médias, d'insister sur le fait que la société qui gère les aéroports parisiens, ADP (Aéroports de Paris), est contrôlée par l'État.

Créée en 1945, ADP a été transformée en société anonyme en 2005, officiellement pour lui permettre de nouer plus facilement des alliances et signer des contrats sur un plan international. En fait, il s'agissait d'ouvrir son capital aux intérêts privés, mis en appétit

par le fait qu'ADP affiche une marge opérationnelle (profits avant impôt)... de 30%!

Dans un secteur aérien où le taux des profits ne dépasse habituellement pas 5%, ce n'est pas rien. Déjà des particuliers, des institutionnels et l'aéroport hollandais de Schiphol (partenaire d'ADP, car «hub» de la compagnie néerlandaise KLM que contrôle Air France) détiennent environ 40% du capital d'ADP. Bouygues, Vinci et quelques autres sont aussi sur les rangs pour récupérer,

notamment, la gestion des parkings de Roissy... qu'ils ont contribué à construire.

Certes, la crise de 2008 et le ralentissement des affaires semblent avoir ralenti les ardeurs des investisseurs privés pour un temps. Mais la mise en cause, affichée, de la prétendue gestion étatique des aéroports parisiens pourrait signifier que de nouveaux bons morceaux d'ADP seront bientôt offerts aux capitalistes privés.

Leur référence en la matière, c'est BAA, gestionnaire privé

notamment de l'aéroport de Londres-Heathrow, qui affiche une marge de 42%. Rappelons que la même société BAA vient d'être menacée par le ministre britannique des Transports d'une forte amende pour sa gestion catastrophique du dernier épisode neigeux sur Londres. Plusieurs autres aéroports européens ont eux aussi dû fermer ces jours derniers. Et pour la même raison: les profits d'abord, et après eux le déluge (neigeux)!

P. L.

## • Des centaines d'habitants bloqués dans leur commune

# La neige et l'incurie de l'État

Certes il a neigé cette année en décembre, plus et plus longtemps que ces dernières années. Mais la multiplication des incidents recensés depuis début décembre ne relève pas du «on ne peut pas tout prévoir». Des chutes de neige en hiver en France ne relèvent en rien du jamais vu. Et voir, la semaine passée, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Picardie ou même en région parisienne, des villages ou des petites villes se retrouver bloqués, isolés de tout pendant plusieurs jours, sans que personne, au niveau des services de l'État ou des départements, ne vienne essayer de les dégager est proprement scandaleux.

Rien n'était possible? Eh bien le contraire a été prouvé. Il a fallu que ce soit les habitants eux-mêmes, des cultivateurs, qui avec leurs moyens propres assurent le dégagement des routes.

Et que personne ne vienne parler de l'absence de moyens et de la folie de mobiliser des matériels et des effectifs pour faire face à ce qui n'arrive que quelques jours par an. L'État emploie directement ou indirectement avec l'armée des centaines de milliers de personnes pour une éventuelle guerre. Des milliards de matériels sont achetés chaque année et autant mis à la ferraille, avions, tanks, camions, bulldozers etc. sans avoir jamais servi. La gendarmerie mobile et les CRS rassemblent des dizaines de milliers d'intervenants potentiels contre les travailleurs en grève ou les manifestants, avec à disposition des matériels considérables, comme des énormes bulldozers capables de déplacer des poids lourds, et donc, sans difficulté, de la neige.

Mais, dans ces temps de crise, l'État apparaît bien pour ce qu'il est: méprisant pour la population et ses besoins.

Paul SOREL